

[Français]

M. Lalonde: Madame le Président, l'honorable député d'Oshawa me demande d'exiger du président de cette commission de vivre littéralement dans un univers qui n'existe pas. M. Renouf est tout simplement tout à fait réaliste en constatant que les prix des produits pétroliers vont devoir augmenter à l'avenir. Il ne faut pas être devin pour savoir cela, il s'agit simplement de voir la réalité. M. Renouf, dans son discours, n'a pas dit qu'il favorisait l'augmentation des prix, il a tout simplement constaté en homme réaliste, reconnaissant la politique gouvernementale et celle de tous les gouvernements au monde à l'heure actuelle, que les prix des produits pétroliers vont devoir augmenter, et qu'il est important que le public puisse comprendre et savoir exactement ce qui arrive, qui va bénéficier de ces augmentations-là et qui va devoir en faire les frais. C'est le travail que M. Renouf va faire au cours des prochaines années.

M. Broadbent: Madame le Président, la réponse n'est pas meilleure en français. C'est la même chose en français qu'en anglais.

● (1130)

[Traduction]

Puisqu'il nous a lui-même dit qu'il appuie d'avance un président partial, le ministre pourrait-il maintenant renier ses discours électoraux où il reprochait à l'industrie pétrolière d'exiger des prix trop élevés et prétendait que les libéraux enrayeraient la hausse vertigineuse des profits? Reconnait-il qu'il tenait là des propos hypocrites, ou modifiera-t-il le mandat de cet organisme en lui donnant le pouvoir d'annuler les hausses injustifiées?

M. Lalonde: Madame le Président, j'ai envie d'essayer de répondre au député en latin pour voir s'il comprendrait.

M. Epp: Allez-y. Vous direz peut-être quelque chose de sensé.

M. Lalonde: C'est certes une preuve de cohérence que la déclaration soit la même en français qu'en anglais.

Quant au fond de la question du député, je conteste encore une fois qu'il trouve partielle la déclaration de M. Renouf, éminent Canadien qui a présidé la Commission de lutte contre l'inflation de façon remarquable et qui s'acquitte de ses fonctions, aux termes de la loi sur les enquêtes, d'une façon tout à fait juste et équitable. Je dis au député d'Oshawa qu'il est injuste envers M. Renouf.

Quant à la politique du gouvernement, elle est notoire. Nous l'avons exposée pendant la campagne électorale et à maintes reprises depuis, et j'espère que lorsque nous présenterons notre programme énergétique, le parti du député pourra l'appuyer en

Questions orales

tant que programme avantageux pour les Canadiens à l'heure actuelle.

LE GASOHOL—LA SUPPRESSION DE LA TAXE D'ACCISE

M. Charles Mayer (Portage-Marquette): Madame le Président, j'ai une question à poser au même ministre, au sujet de notre incapacité notoire à produire des carburants liquides portables dans le pays. Le ministre reconnaîtra que nous devrions encourager la production d'énergie renouvelable, et je me demande s'il envisagerait de supprimer la taxe d'accise de 7c. le gallon sur le gasohol en vue d'accroître la production d'énergie renouvelable.

Je signale aussi au ministre que, contrairement à l'opinion de certains Canadiens, la production d'alcool éthylique s'ajoute en fait à l'approvisionnement global en produits alimentaires au lieu de le diminuer. J'espère que le ministre en tiendra compte dans sa réponse à ma question.

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, je tiens à dire à quel point me fait plaisir l'intérêt porté par le député aux ressources renouvelables, secteur que j'estime très important. La production de ressources renouvelables va devoir être encouragée dans la décennie qui vient, et le député sait qu'un groupe d'étude parlementaire se penche en ce moment sur ces divers dossiers.

En ce qui concerne plus particulièrement la question posée par le député, il reviendrait plutôt au ministre des Finances de la trancher par une décision budgétaire, et je m'abstiendrai donc de plus amples commentaires. Je suis persuadé que le ministre des Finances a entendu les observations du député, et je tiens à assurer à ce dernier qu'il en sera tenu compte.

* * *

LE BUDGET

ON DEMANDE SI LA TAXE D'ACCISE SUR LE GASOHOL SERA SUPPRIMÉE

M. Charles Mayer (Portage-Marquette): Madame le Président, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre des Finances. Le ministre des Finances voudra-t-il tenir compte de ce qui vient de se dire, et va-t-il faire le nécessaire dans son budget pour abolir la taxe d'accise de 7c. le gallon qui frappe le gasohol, afin que nous encouragions la production de carburants liquides portables pour assurer au pays une véritable indépendance énergétique?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je tiendrai compte des observations du député.